
Adresse de la commune, de la société populaire et du comité de surveillance de Vendevre (Aube), qui envoient l'état des dons en effets d'habillement pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 28 frimaire an II (18 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune, de la société populaire et du comité de surveillance de Vendevre (Aube), qui envoient l'état des dons en effets d'habillement pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 28 frimaire an II (18 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) pp. 618-619;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38940_t1_0618_0000_7;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

Suit la lettre des administrateurs du comité de correspondance du département d'Indre-et-Loire (1).

Les administrateurs du comité de correspondance du département d'Indre-et-Loire, à la Convention nationale.

« Tours, le 24 du 3^e mois de l'an second de la République française, une et indivisible.

« Citoyens représentants,

« La servitude et l'erreur s'étaient réunies pour le malheur de la terre. La liberté et la raison doivent régénérer l'espèce humaine et c'est à la France, c'est aux Montagnards à donner l'exemple de la raison comme de la liberté, car l'une et l'autre sont inséparables.

« La commune de Tours a célébré, le 20 de ce mois, la fête de la Raison. Nous vous faisons hommage d'un hymne qui y a été exécuté.

« Nous vous transmettrons le procès-verbal de cette fête aussitôt qu'il sera sorti de dessous presse.

« On nous écrit que les brigands, chassés du Mans par Westermann se portent sur les routes de Laval et d'Alençon.

« Salut et fraternité.

« P.-L. AH. VEAU. »

Hymne à la Raison (2).

Chanté à la fête de l'ouverture du temple de la Raison, à Tours, le décadi 20 frimaire, 2^e de la République française, une et indivisible.

Rythme : *Vous qui d'amoureuse aventure...*

Lève-toi, peuple magnanime !
Laisse les pas de tes dieux ;
De la raison feu sublime,
Fais luire un jour pur à tes yeux.

O raison ! O raison !
Que tout mortel te rende hommage !
C'est par toi, c'est par toi,
Que nos droits enfin sont connus.
Libres d'erreur et d'esclavage
N'ayons de dieux que les vertus !

Fille aimable de la nature,
Compagne de l'égalité,
Ce n'est point avec l'imposture
Que peut vivre la liberté !

O raison, etc...

C'est peu (*sic*) des guerres homicides,
Fruit de l'orgueil des conquérants ;
Des fourbes, de sang plus avides
Ont surpassé l'art des tyrans !

O raison, etc...

Au nom des dieux on tyrannise,
On commet les maux les plus grands ;
C'est au nom de Dieu que l'Église
Arme contre nous les brigands !

O raison, etc...

Peuple tu n'auras plus de maîtres,
Proscris et le trône et l'autel ;
Pourquoi soumettre aux rois, aux prêtres,
La raison propre à tout mortel !

O raison, etc...

Pour nous faire aimer la patrie,
Faut-il des prêtres ou des dieux !
Sans eux la nature nous crie :
« Sois juste, tu seras heureux. »

O raison, etc...

Raison, sois notre guide unique !
La liberté marche avec toi ;
Le salut de la République
Est le culte que veut ta loi !

O raison, etc...

La commune, la Société populaire et le comité de surveillance réunis de Vaudeuvres (Vendeuvre-sur-Barse), département de l'Aube, envoient l'état des chemises et des souliers qu'ils offrent aux défenseurs de la patrie, et invitent la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre de la commune, de la Société populaire et du comité de surveillance de Vendeuvre (2).

La commune de Vandeuvres (Vendeuvre), département de l'Aube, la Société populaire et le comité de surveillance réunis, au Président de la Convention nationale.

« Citoyen Président,

« Tandis que les légions républicaines combattent les rois et font fuir les esclaves, les braves sans-culottes, restés dans leurs foyers, ne s'en tiennent pas à des vœux stériles : tous les bras, tous les travaux sont à la réquisition de la patrie et veulent concourir à la victoire.

« Dis à la Convention que nous avons rassemblé 132 chemises, 23 paires de bas, 2 draps une couverture de laine, un paquet de vieux linge et deux nappes et que nous demandons pour ces objets la destination la plus utile ;

« Dis-lui que dans le mois de juillet dernier, nous avons envoyé 42 paires de souliers et 2 chemises au 2^e bataillon de notre département ;

« Dis-lui que le peuple français lui a confié sa gloire et son bonheur ;

« Dis à ce rocher inexpugnable, autour

(1) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 826.
(2) *Ibid.*

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 297.
(2) *Archives nationales*, carton C 284, dossier 817.

duquel toutes les espérances se rallient, dis-lui qu'il doit rester ferme et inébranlable sur ses bases jusqu'à ce que l'Europe entière ait reconnu la République française et jusqu'à ce que le sol de la France ne porte plus un seul ennemi de l'égalité.

« Vive la République!

« Salut et fraternité.

« DROUET, président de la Société populaire; MURSARD, président du comité de surveillance; ROGIER, maire; DROUET, chirurgien, secrétaire; MARTIN, secrétaire. »

Le district de Reims envoie l'état général des objets sortis des temples de la superstition, savoir : en argent 1,117 marcs, en cuivre, 12,180 livres, en cloches 245,559 livres envoyés à Mézières; enfin 108,314 livres pour Paris.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre du ci-devant procureur syndic du district de Reims (1).

Le ci-devant procureur syndic du district de Reims faisant les fonctions d'agent national au Président de la Convention nationale.

« Reims, ce 24 frimaire, l'an II de la République une et indivisible.

« Citoyen Président,

« Mes collègues m'ont chargé d'adresser à la Convention nationale l'état général des dépouilles des magots inventés par la superstition ainsi que des métaux et fers provenant des temples, ces édifices sont maintenant employés au logement des chevaux de nos défenseurs, excepté la ci-devant cathédrale destinée pour le temple de la raison dont l'inauguration s'en fera solennellement le 30 de ce mois.

« Le total des matières se monte : en argent à 1,117 marcs; en cuivre à 12,180 livres; en cloches à 245,559 livres (envoyé à Mézières); et en fer à 108,314 livres pour Paris.

« Salut et fraternité, « CLÉMENT. »

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 27, p. 297.

(1) Archives nationales, carton C 284, dossier 817.

ÉTAT GÉNÉRAL des métaux, provenant des églises du département de la Marne, envoyés soit à Mézières, soit à Paris.

Département de la Marne.

District de Reims.

Noms des communes ou églises.	Métal de			
	Argent.	Cuivre.	cloches.	Fer.
<i>Reims.</i>				
	n o g	liv.	liv.	liv.
Notre-Dame.....	9 7 4	567	47.753	67.000
Saint-Pierre.....	4 5 3	142	5.440	210
Saint-Jacques.....	3 2 5	»	2.650	»
La Magdelaine.....	» 1 1/2	»	875	»
Saint-André.....	» 1 1/2	»	670	»
Saint-Maurice.....	» 1 1/2	»	13.168	24.000
Saint-Remy.....	» 1 1/2	»	548	»
La Charité.....	» 1 1/2	»	226	»
L'Hôtel-Dieu.....	20 7 1/2	»	»	»
Séminaire.....	» 1 1/2	»	143	»
Saint-Marcoult.....	» 1 1/2	»	»	»
<i>Paroisses de campagne.</i>				
Saint-Brice.....	7 1 1/2	52	375	»
La Neuville.....	3 5 6	20	225	29
Tinquaux.....	2 1 1/2	25	»	»
Champigny.....	5 5 1	38	325	»
Ormes.....	10 1 3	»	1.300	»
Bezannes.....	8 1 1	130	1.243	954
Cormontreuil.....	7 6 1/2	104	1.642	120
Saint-Léonard.....	» 6 4	16	110	16
Trois-Puits.....	6 2 1	»	460	45
Taissy et Montbré.....	13 2 2	185	1.450	90
Bethény.....	5 1 7	125	625	355
Beaumont.....	4 5 7	38	1.431	50
Courmelois.....	» 1 1/2	62	600	40
Prosnes.....	12 2 2	103	1.950	160

(1) Archives nationales, carton C 284, dossier 817.